



Schéma de Cohérence Territoriale de la CACEM



Synthèse du diagnostic

Document arrêté en Conseil Communautaire du 28 janvier 2026

SOMMAIRE

Préambule.....	4
Présentation de la CACEM	5
I. Une dynamique socio-démographique fragile	7
II. Un tissu économique et commercial dense à réorganiser, structurer et redynamiser	10
III. Des aménités urbaines offrant des conditions de vie avantageuses mais à repenser pour retrouver des pratiques de proximité	15
IV. Une activité agricole qui fait face à des difficultés.	20
V. Le littoral et l'économie bleue : entre développement de l'emploi, préservation des espaces de biodiversité et adaptation au changement climatique	24
VI. Des paysages variés, reconnus et à valoriser.....	28
VII. Des formes urbaines et architecturales à intégrer et une urbanisation contrainte.....	31
VIII. Une biodiversité parmi les plus riches et les plus sensibles au monde.....	33

IX. La gestion des ressources : un enjeu fort en lien avec le changement climatique et l'insularité	36
X. Une forte dépendance aux énergies fossiles.....	39
XI. Une sensibilité accrue aux risques naturels, technologiques et aux nuisances à prendre en compte ..	42

Préambule

Le présent document constitue une synthèse du diagnostic territorial de la CACEM. Pour plus de détails sur l'état des lieux et les dynamiques à l'œuvre sur le territoire, se référer directement au document issu des annexes « Diagnostic et Etat Initial de l'Environnement.

Présentation de la CACEM

La Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) se situe en position d'interface entre CAP Nord Martinique et l'Espace Sud de la Martinique et constitue le poumon économique et démographique de l'île.

Avec ses 150 518 habitants et ses 77 515 emplois, la CACEM regroupe 42% (INSEE 2020) de la population de la Martinique et constitue un pôle d'attractivité économique majeur qui rayonne à l'échelle de l'île.

Carte d'identité de la CACEM :

Territoire

- 4 communes
- 171 km²
- 25 km de littoral

Logements

- 48 % de logements individuels
- 26 % de logements locatifs sociaux
- 18% de logements de moins de 2 pièces
- Moins de 3% de logements achevés avant 1945

Economique et emplois

- 79 236 emplois
- 6,5 % d'emplois industriels
- 42 % d'emplois publics
- 30 % des emplois liés au tourisme en 2018
- 33 zones d'activités économiques dont 8 zones gérées par la CACEM

Population

- 150 323 habitants en 2020
- - 7 126 habitants depuis 2016
- 23 % de moins de 18 ans
- 29% de plus de 60 ans

Equipements

- Aéroport Aimé Césaire
- Grand Port Maritime de la Martinique, 1^{er} port de marchandise de Martinique
- 2,8 équipements sportifs pour 1 000 habitants

Occupation du sol

- 35 % à vocation agricole
- 34 % d'espaces naturels
- 30 % de sol urbanisé
- 308 ha artificialisés depuis 2011

Mobilité

- 83,7 % des déplacements domicile-travail réalisés en voiture
- 61 lignes urbaines dont 2 BHNS
- 21 arrêts de TCSP
- 223 lignes de bus

Recherche et enseignement

- Près de 6 000 étudiants
- Université des Antilles à Schoelcher

Localisation de la CACEM



Communes de la CACEM



I. Une dynamique socio-démographique fragile



DEMOGRAPHIE :

- Une décroissance démographique observée depuis les années 2000, plus marquée lors du dernier recensement
- Un solde naturel positif mais qui tend à se réduire et qui ne compense pas un solde migratoire négatif depuis les années 2010
- Une dynamique démographique qui s'inscrit dans les tendances du territoire Martiniquais sur la période 2010-2020 (-1,1% CACEM ; -1,2% Cap Nord ; -0,7% Espace Sud)
- Une tendance à la diminution du nombre de personne par ménage (2,73 en 2000 ; 2,04 en 2020)
- Un vieillissement de la population (indice de jeunesse de 0,88 et en baisse / hausse de la part des 60 ans et +)
- Une baisse de la part des ménages familiaux, une multiplication des ménages unipersonnels entre 2014 et 2020 d'une offre de logements accessibles en cœur d'agglomération
- Des fragilités socio-économiques majeures : précarité, taux de pauvreté, taux de chômage, niveau de qualification, etc.



HABITAT :

- Un parc de logements qui a augmenté de manière constante depuis les années 1980 avec près de 89 170 unités recensées en 2020
- Une dynamique de la construction neuve qui se poursuit sur la période récente malgré quelques fluctuations observées certaines années
- Un parc à dominante résidentielle (81 % de résidences principales) avec un taux de vacance fortement marqué et en hausse (11,4% en 2009 / 17,1% en 2020) : problématiques d'indivision notamment.
- Une insuffisance de petites typologies pour répondre aux besoins de décohabitation et de vieillissement de la population
- Une pression immobilière qui nécessite d'adapter l'offre de logements dans le parc privé et le parc social (plus de typologies petites adaptées à la taille et aux revenus des ménages).
- Une vacance forte dans un parc de logements anciens en augmentation à cibler dans le cadre de la revitalisation des centres anciens et dans la stratégie d'adaptation d'une offre de logements accessibles en cœur d'agglomération

Synthèse des enjeux liés aux dynamiques démographiques et résidentielles

Enjeux
<ul style="list-style-type: none">- Une baisse démographique observée sur la période récente en lien avec un solde migratoire négatif non compensé par un solde naturel positif qui tend à diminuer- Un vieillissement de la population et un profil de ménage de moins en moins familial interrogeant sur les solutions à apporter pour répondre aux besoins et ainsi limiter le départ ménages de la CACEM- Le maintien de la représentation des petites et moyennes typologies plus marquée que sur les autres EPCI en lien avec les formes urbaines présentes et la sortie d'opérations davantage tournée vers le collectif sur la période récente- Une résorption de la vacance à l'échelle de la CACEM qui pourra être en partie traitée par les politiques publiques en cours de déploiement (GIP indivision, Programme Local de l'Habitat PILHI, étude vacance)
Les sujets à investir en phase PAS
<ul style="list-style-type: none">- Poursuivre la diversification du parc de logement pour répondre aux besoins actuels et anticiper les mutations sociétales (dessalement des ménages, vieillissement de la population etc.)- Fluidifier les parcours résidentiels et apporter une réponse en matière de logement aux ménages les plus fragiles- Saisir l'opportunité du ZAN pour agir sur la vacance : parc existant à remobiliser, opportunité de densification d'espaces déjà artificialisés ; action impactante également pour les mobilités pendulaires et la reconquête de la ville de Fort-de-France notamment (forte perte d'habitants)

II. Un tissu économique et commercial dense à réorganiser, structurer et redynamiser



EMPLOIS :

- Un nombre d'emploi disponible supérieur au nombre d'actifs résident sur le territoire ce qui fait de la CACEM le pôle économique le plus attractif de la Martinique avec 141 emplois pour 100 habitants
- 58% des emplois martiniquais présents sur le territoire de la CACEM avec comme fer de lance la commune de Fort-de-France (42 000 emplois), puis celle du Lamentin (26 800 emplois)
- Une perte de 4000 emplois enregistrée entre 2009 et 2020 corrélée à la décroissance démographique



PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE :

- Les professions intermédiaires représentent la CSP majoritaire parmi la population active sur le territoire suivi des employés, en lien notamment avec de nombreuses administrations présentes sur le territoire.
- Une hétérogénéité des niveaux de qualifications de la population entre communes mais un enjeu commun de qualification d'un tiers de la population
- Un taux de chômage très important, s'élevant à 20,4% de la population active, néanmoins moins élevé que dans les territoires voisins du fait de la proximité et de la quantité de l'emploi sur le territoire.



TISSU ECONOMIQUE :

- Une trentaine de zones d'activités dont 8 sont gérées par la CACEM
- Un nombre de création d'entreprise en hausse, principalement porté par le secteur de l'industrie, mais disparate selon les communes
- Un tissu économique majoritairement composé de TPE
- Une prépondérance de l'économie tertiaire qui représente 84% des établissements



TOURISME

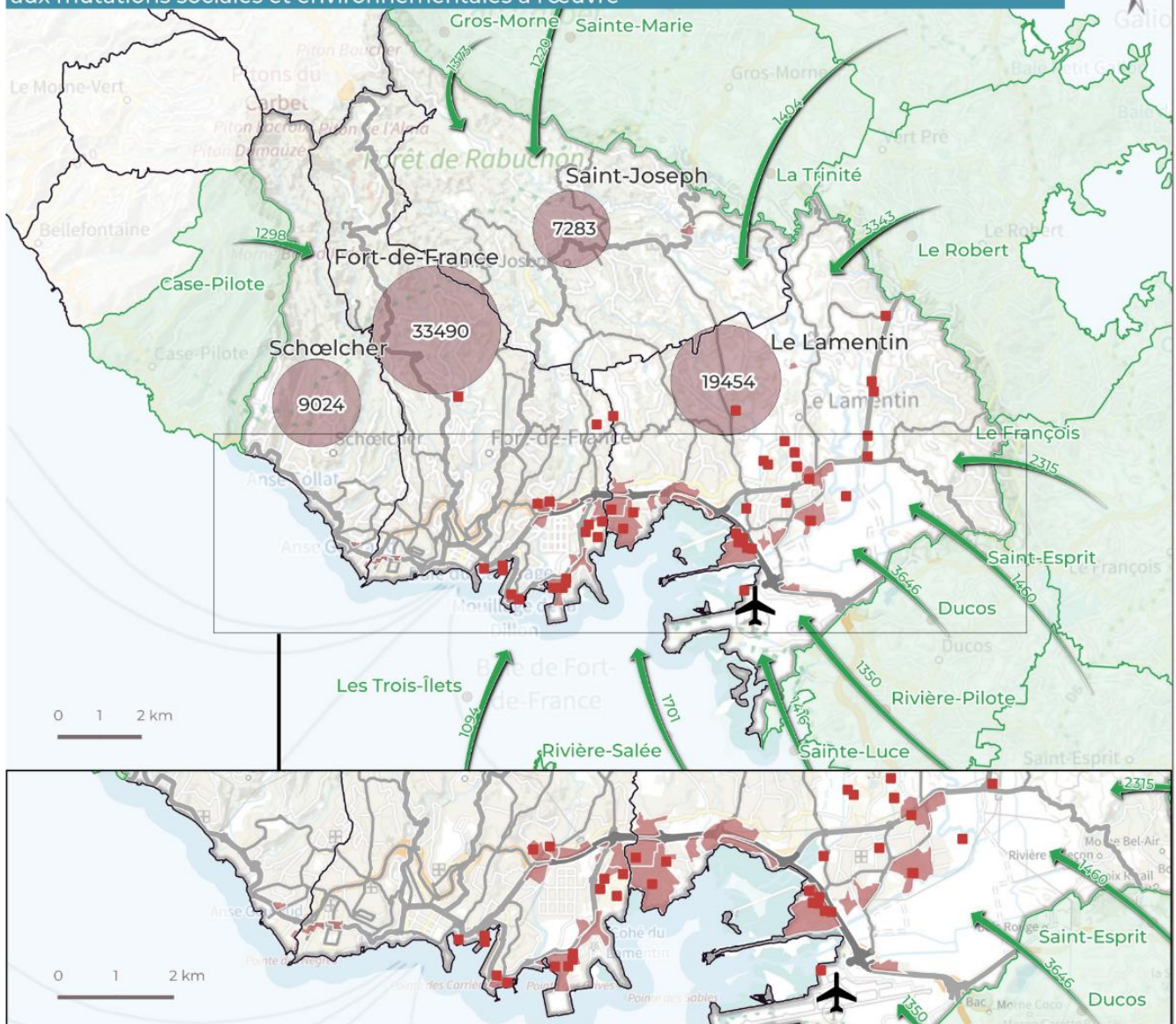
- Une offre touristique sur le territoire variée
- Le secteur touristique représente 29,6% des emplois du territoire
- Une surreprésentation des hébergements de courte durée
- Un territoire majoritairement fréquenté pour des séjours de plaisances



COMMERCE

- Une offre commerciale diversifiée et rayonnante à l'échelle de la Martinique, sans concurrence dans les autres EPCI
- Plus de 140 000m² de grandes surfaces commerciales, dont plus de 33 000m² encore autorisés sur les 13 dernières années
- Des transitions démographiques peu favorable au développement du commerce (décroissance, vieillissement, précarité économique des ménages)
- Des taux de vacance commerciale dans les centralités commerciales principales très importants (plus de 25%)
- 191 ha de foncier dédié à des zones d'activités économiques de périphérie

Un positionnement spécifique de la CACEM à l'échelle de l'île, une vigilance à adopter quant aux mutations sociales et environnementales à l'œuvre



Une polarisation de l'activité économique et des fonctions administratives qui impacte le fonctionnement urbain

- ZAE
- Nombre d'actifs de 15 à 64 ans en 2020
- Aéroport International Martinique
- ICPE
- Flux domicile-travail entrants (supérieur à 1000)
- Principales routes
 - Autoroute
 - Départementale
 - Nationale

Synthèse des enjeux

Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> - Le maintien de l'attractivité de Fort-de-France dans son rôle spécifique à l'échelle de l'île : employeur principal, grandes fonctions administratives - La préservation de l'équilibre entre secteur pourvoyeur d'emplois et offre d'emplois mais une attention particulière à avoir sur la formation et l'employabilité des jeunes - La diversification de l'activité économique et le développement de filières d'avenir (économie circulaire, recherche et développement, etc.) - Le soutien du secteur agricole, qui peine à se maintenir mais des opportunités qui émergent s'appuyant sur les formations présentes sur le territoire - L'amélioration de la lisibilité et de l'accessibilité des ZAE (répartition, spécialisation, accessibilité, projection des besoins en foncier) - L'accompagnement, la structuration et le renforcement de la filière économique liée à la mer : ports de plaisances, mouillages, port de Fort-de-France, logistique, ... - La valorisation du littoral naturel caribéen, qui dispose d'un potentiel d'attractivité touristique fort, à l'interface entre l'Espace Sud et Cap Nord
Les sujets à investir en phase PAS
<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les stratégies en cours de définition et affirmer celles moins identifiées : tourisme, formation, agro transformation, recherche, tertiaire innovant, services à la personne etc. - Agir sur l'accessibilité des pôles majeurs d'emplois afin de réduire le trafic induit et l'impact carbone - Une réflexion sur les zones d'activités à avoir à l'échelle de la CACEM mais aussi sur les territoires voisins afin d'anticiper la mutation nécessaire à moyen terme de certaines zones proches du littoral. Maintenir l'idée de ne pas ajouter de nouvelles zones d'activités mais de travailler à des zones de remplacement, c'est-à-dire des zones existantes, tout en évaluant précisément les besoins en foncier (action d'anticipation sur le foncier ; quelles activités pour demain ; optimisation/mutualisation des bâtis disponibles ; réinvestissement de friches).

Synthèse des enjeux spécifiques au développement commercial

Enjeux
<ul style="list-style-type: none">- Des centres-villes à « bout de souffle » au plan commercial, pour lesquels des actions lourdes de revitalisation sont à poursuivre- Engager un rééquilibrage de l'offre commerciale entre centralités et périphéries et améliorer la lisibilité l'armature commerciale- Poursuivre le rôle polarisateur de la CACEM, aussi bien en termes d'équipements commerciaux qu'en termes d'équipements et d'infrastructure de logistique commerciale, tout en s'assurant d'une meilleure « cohabitation » entre besoins locaux et besoin à l'échelle de la Martinique (gestion des flux)- Anticiper un développement commercial adapté à un profil de clientèle de plus en plus tourné vers les dépenses contraintes ou limitées (diminution du pouvoir d'achat, vieillissement de la population)
Les sujets à investir en phase PAS
<ul style="list-style-type: none">- Au regard de l'offre pléthorique actuelle, consolider un développement en cohérence avec les « justes » besoins et les potentialités à venir.- Repenser l'équilibre entre développement des centralités et des périphéries pour prioriser une vraie revitalisation des centres-villes,- Devenir plus exigeant au plan de la qualité urbaine et environnemental pour les nouveaux développements- S'accorder sur la localisation des équipements de logistique commerciale à la juste mesure des besoins du territoire

III. Des aménités urbaines offrant des conditions de vie avantageuses mais à repenser pour retrouver des pratiques de proximité



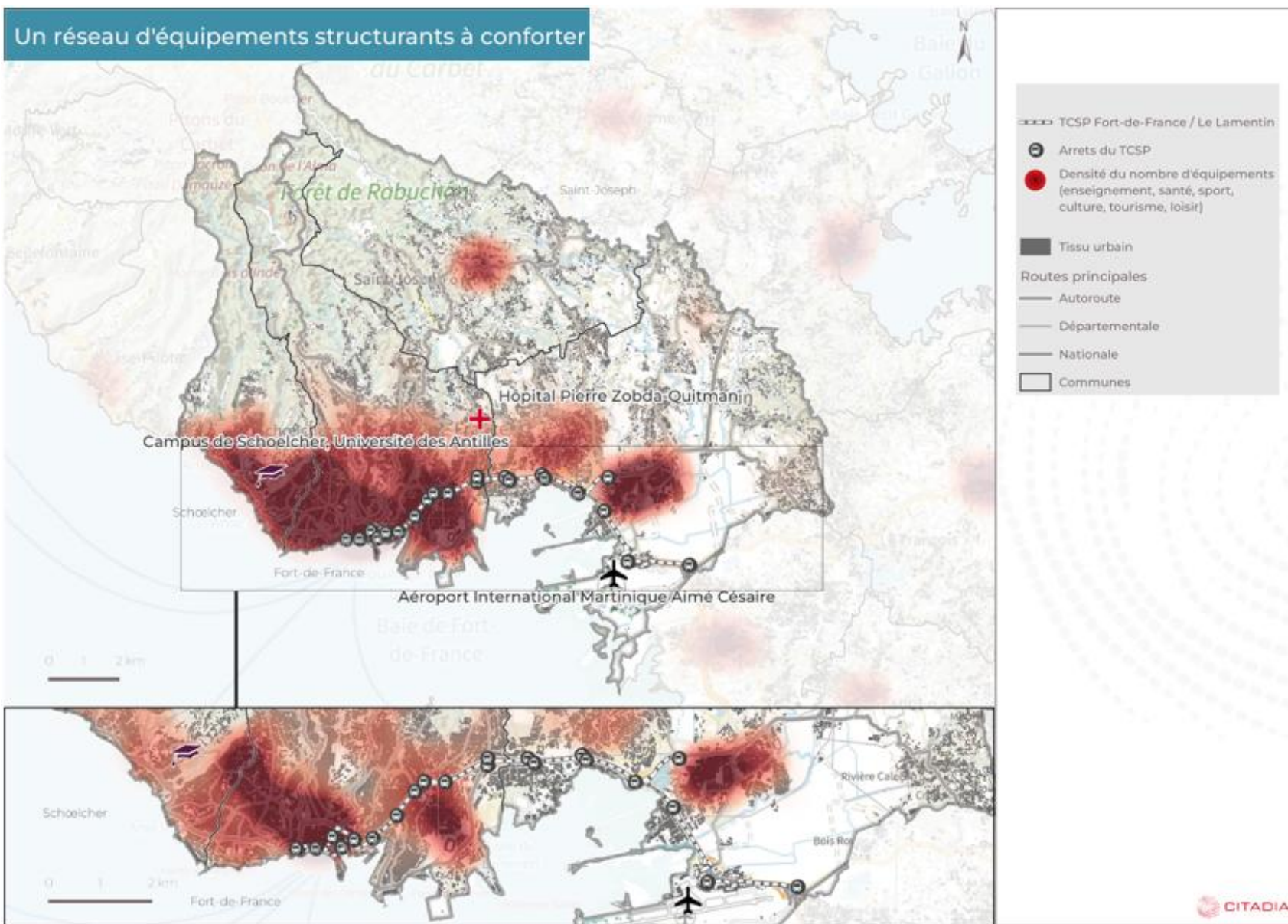
EQUIPEMENTS :

- La CACEM, polarité institutionnelle et administrative de la Martinique
- Un ratio m²/1 000 habitants très important par rapport au reste de la Martinique.
- Une forte polarisation de l'offre sur les communes du Lamentin et de Fort de France, véritables moteurs de la Martinique
- Une surreprésentation des équipements de proximité qui représente 47% de l'offre
- Une offre d'équipements sportifs, de loisirs et de culture d'envergure
- Des équipements concentrés sur la façade littorale, potentiellement soumis à des risques



MOBILITES :

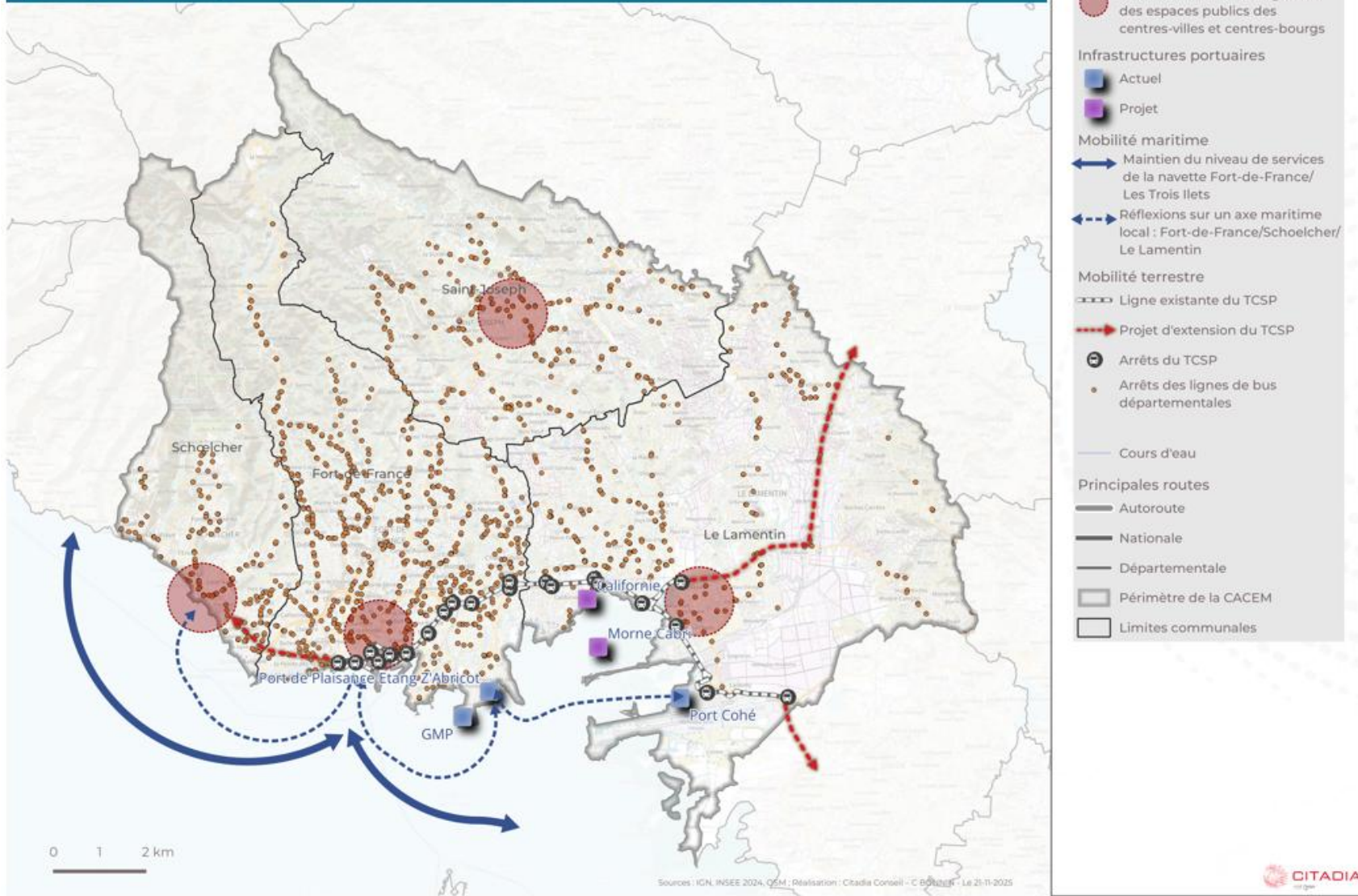
- 74% des déplacements domicile-travail effectués en voiture avec d'importantes problématiques de congestion
- 9% des déplacements seulement réalisés en transport en commun, malgré un TCSP structurant avec un projet de prolongement et plus de 61 lignes interurbaines
- 4 lignes maritimes en service, alternatives à l'offre terrestre pour les courtes distances dans la baie de Fort-de-France
- Un réseau cyclable peu adapté pour un développement du vélo dans les déplacements du quotidien
- 21 destinations desservies par avion, un impondérable à l'ouverture de l'île vers l'extérieur



Loi littoral - hiérarchie du réseau routier



Des déplacements encore majoritairement effectués en voiture individuelle mais des politiques publiques qui proposent des alternatives



Synthèse des enjeux

Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> - Le maintien d'une offre d'équipements de proximité pour limiter les déplacements et accompagner les besoins quotidiens de la population, notamment ceux liés au vieillissement de la population - La répartition des équipements structurants au sein des différentes communes de la CACEM, dans un objectif d'équilibre territorial - Le maintien des équipements de santé, structurants à l'échelle de l'île - La multimodalité et l'articulation des modes de transports entre eux - L'accessibilité en mode doux ou en transports en commun aux équipements, comme l'université - Le confort et la sécurité des cheminements conduisant aux arrêts de transports en commun et transports maritimes - Une amélioration de la communication et de la signalétique quant aux correspondances possibles et les modes de transports proposés (transports en commun, transports maritimes) - La priorisation d'actions possibles sur les espaces publics pour encourager les pratiques alternatives à la voiture individuelle : végétalisation, ombrage, sécurisation et continuité des cheminements - La piétonnisation des quartiers les plus propice à la déambulation dans un objectif de revitalisation de ces polarités - Une amélioration de la maîtrise du stationnement et des usages associés - La capitalisation sur les initiatives portées par les différents acteurs des mobilités et de la transition
Les sujets à investir en phase PAS
<ul style="list-style-type: none"> - Le confortement des équipements présents sur le territoire de la CACEM - Le renforcement des polarités existantes et leur accessibilité - Des actions en lien avec la communication et d'autres avec l'aménagement : <ul style="list-style-type: none"> o Le SCOT, une opportunité de traduire le PDM o Des aménagements à prévoir en lien notamment avec la revitalisation du centre-ville de Fort de France o Des actions à mener sur des secteurs clés du territoire pour encourager à l'utilisation des TC ; gare multimodale Pointe Simon ; Gare routière Mahault

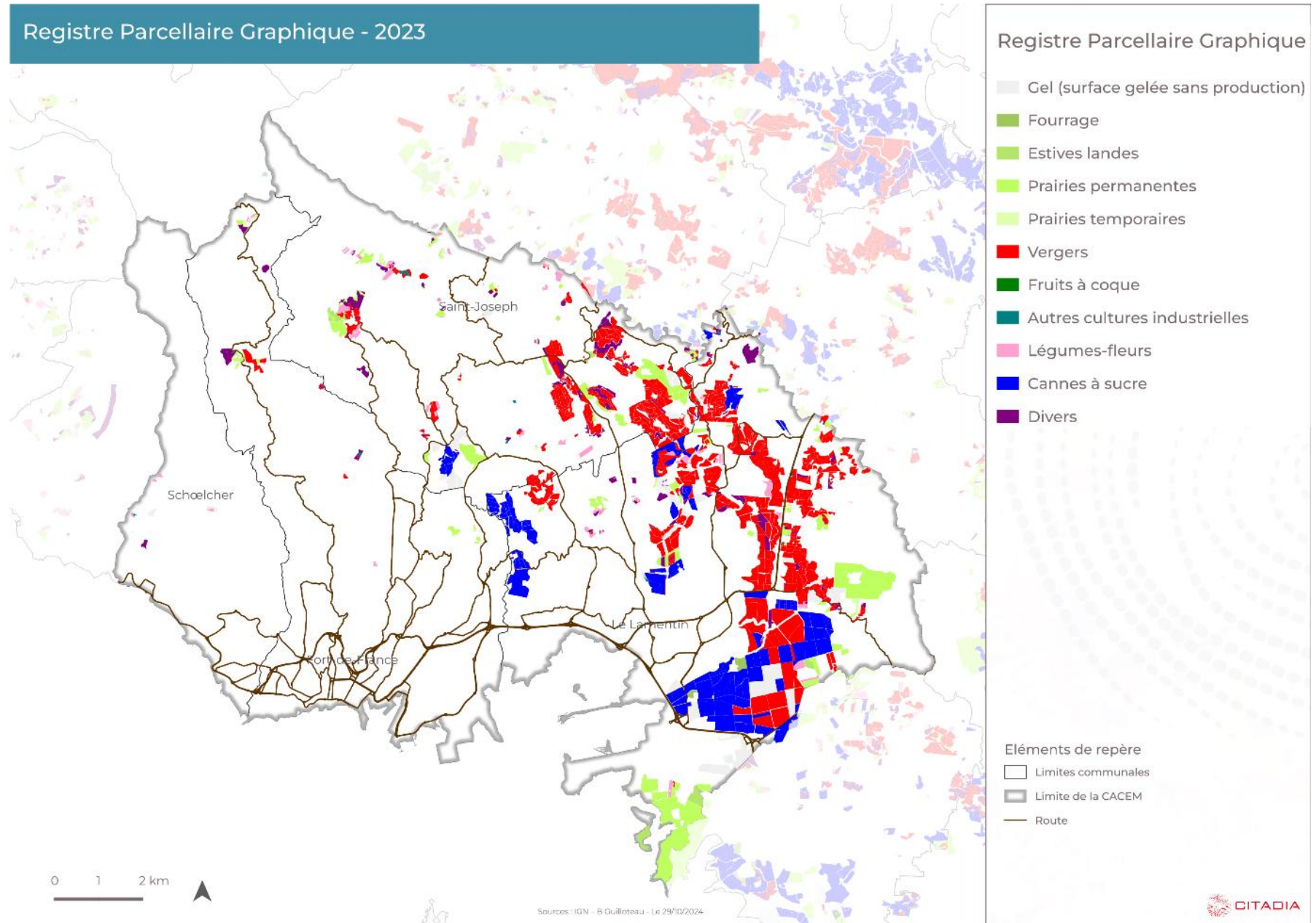
IV. Une activité agricole qui fait face à des difficultés



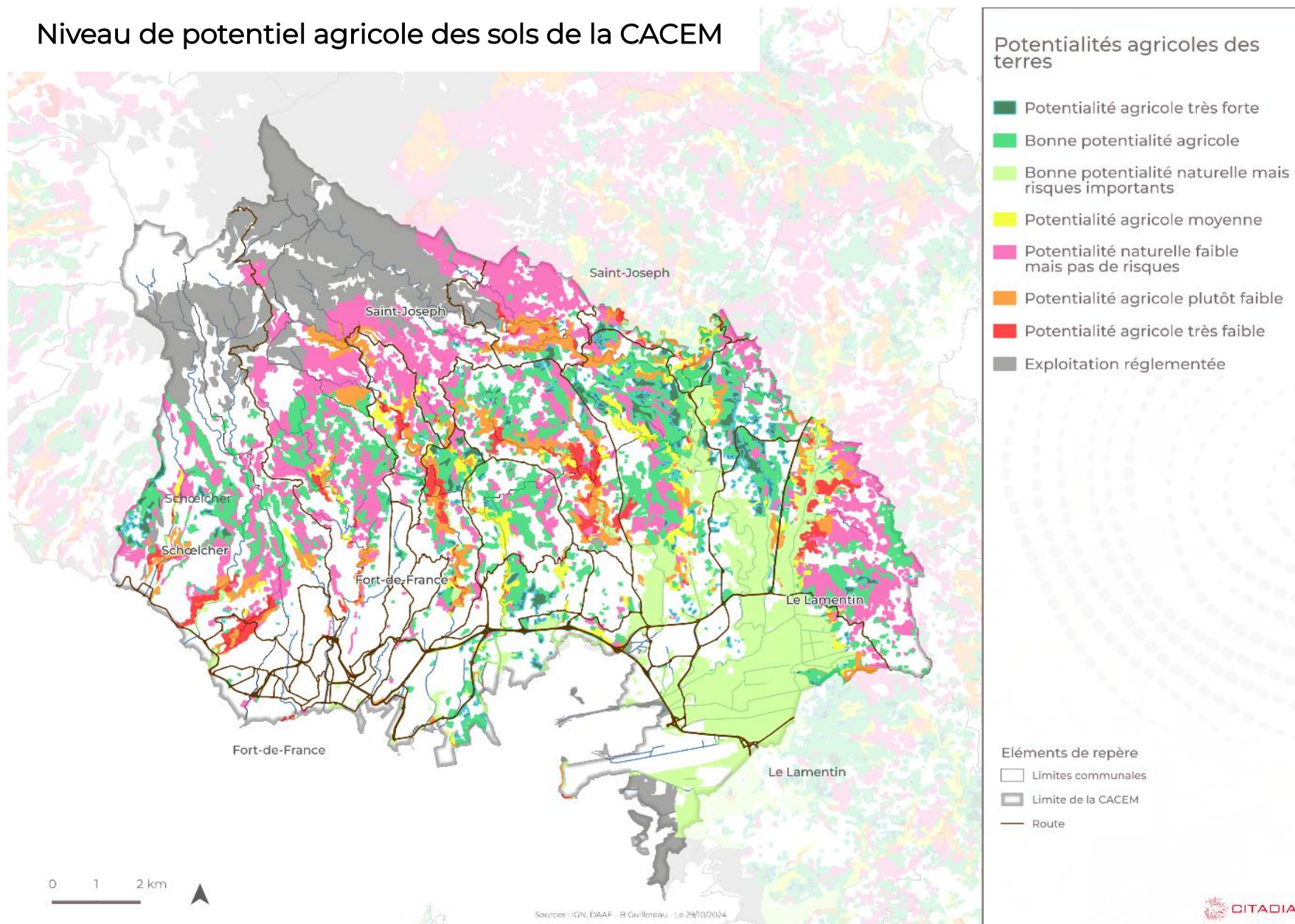
Les éléments clés à l'échelle de la CACEM

- Un taux de dépendance de la Martinique aux importations alimentaires très élevé, d'environ 87% induisant d'importantes importations
- Des cultures héritées du colonialisme encore dominantes (banane et canne à sucre) ne répondant pas aux besoins d'alimentation locale.
- Un nombre d'exploitations en fortes en baisse et une dévalorisation des emplois agricoles
- Une surface cultivée certifiée bio ou en conversation qui a fortement augmenté en quelques années passant de 234 ha à 945 ha
- 14 500 hectares de terres durablement contaminées par le chlordécone
- Une vulnérabilité accrue de la production agricole face au changement climatique

Registre Parcellaire Graphique - 2023



Niveau de potentiel agricole des sols de la CACEM



Synthèse des enjeux

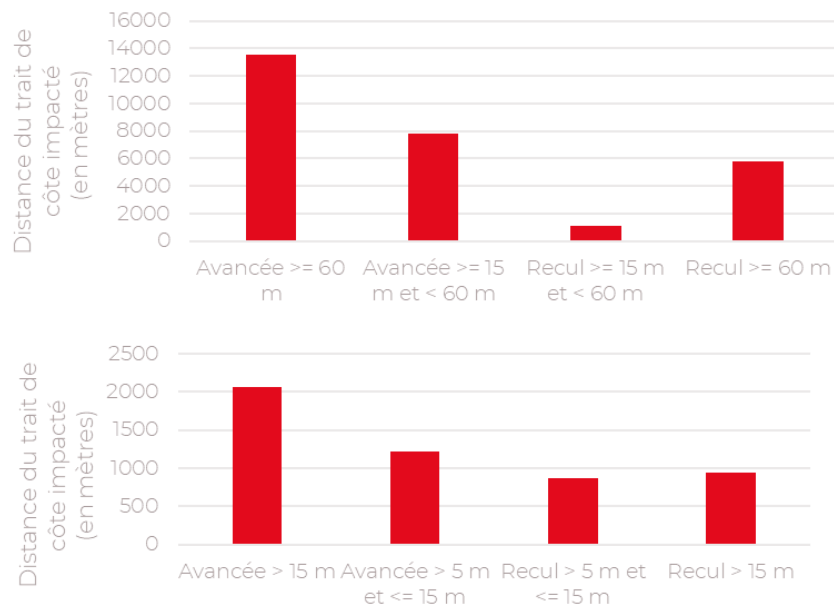
Synthèse des enjeux

- La sécurisation des terres agricoles pour garantir l'usage des sols, face aux pressions, notamment urbaine ;
- Le renforcement des formations du secteur agricole pour promouvoir des pratiques innovantes et faciliter l'accès des jeunes à la filière ;
- Rétablir la confiance de la population dans les produits agricoles locaux, afin de favoriser l'autosuffisance alimentaire du territoire ;
- Le renforcement de la résilience de l'agriculture locale face aux événements climatiques extrêmes pour préserver la sécurité alimentaire du territoire ;
- L'adaptation des pratiques agricoles pour anticiper les impacts et réduire la dépendance alimentaire.

A retenir pour le PAS

- Protéger les terres agricoles restantes de l'urbanisation
- Diversifier l'agriculture pour produire une alimentation locale en circuit court et maîtriser les coûts de l'alimentation
- Engager la formation et la relève des exploitations agricoles
- Limiter l'exportation et la monoculture fruitière
- Identifier les cultures les plus résistantes au changement climatique et pouvant être développées sur des terres polluées au chlordécone
- Structurer une filière complète de production, de transformation et de vente des produits agricoles sur le territoire de la CACEM, créer des partenariats avec les autres EPCI plus dotés en terres agricoles que la CACEM

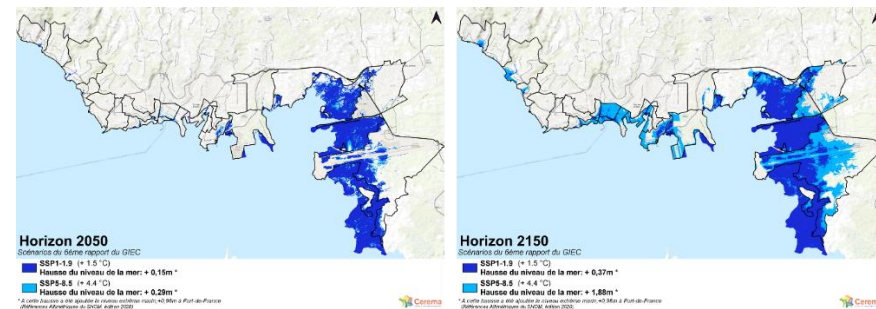
V. Le littoral et l'économie bleue : entre développement de l'emploi, préservation des espaces de biodiversité et adaptation au changement climatique



Recul du trait de côté entre 1950 et 2010 (en haut) puis entre 2004 et 2010 (en bas)

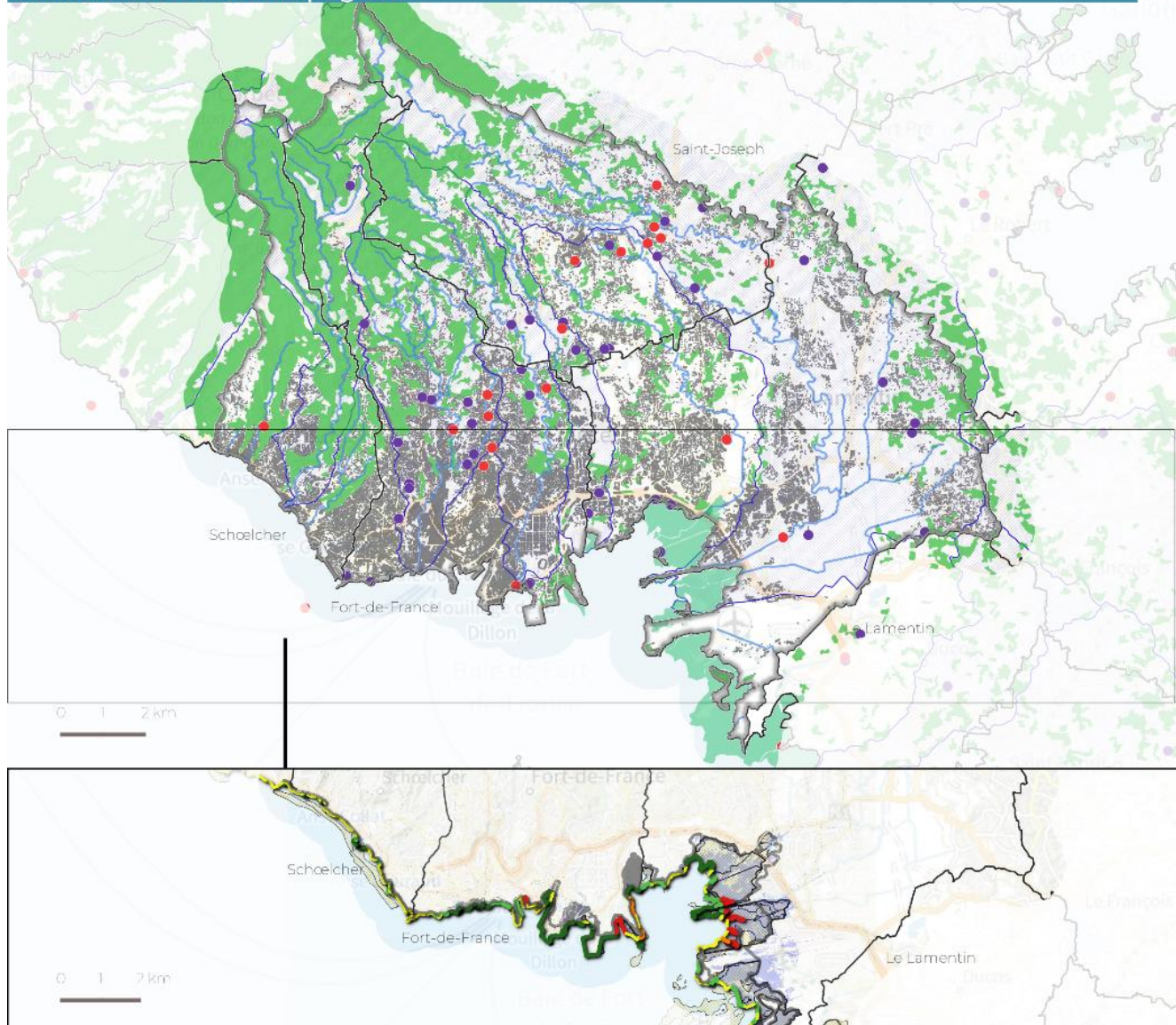
Source : CEREMA, *Elaboration d'une stratégie durable d'aménagement du littoral du centre de la Martinique – 2022*

Élévation du niveau de la mer entre 2050 (à gauche) et 2150 (à droite) d'après les scénarios du GIEC



Source : CEREMA, *Elaboration d'une stratégie durable d'aménagement du littoral du centre de la Martinique – 2022*

Un littoral soumis au changement climatique et à ses conséquences, dont la résilience est à accompagner



Un bassin versant affectant le littoral

- Une urbanisation et une imperméabilisation des bassins versants
- Des sédiments et ruissellements sur les bassins versants débouchant sur le littoral
- Des forêts retenant les eaux
- Un assainissement collectif ayant des impacts directs sur la qualité des milieux
- STEP
- Les Mangroves - des milieux naturels en interface avec le littoral

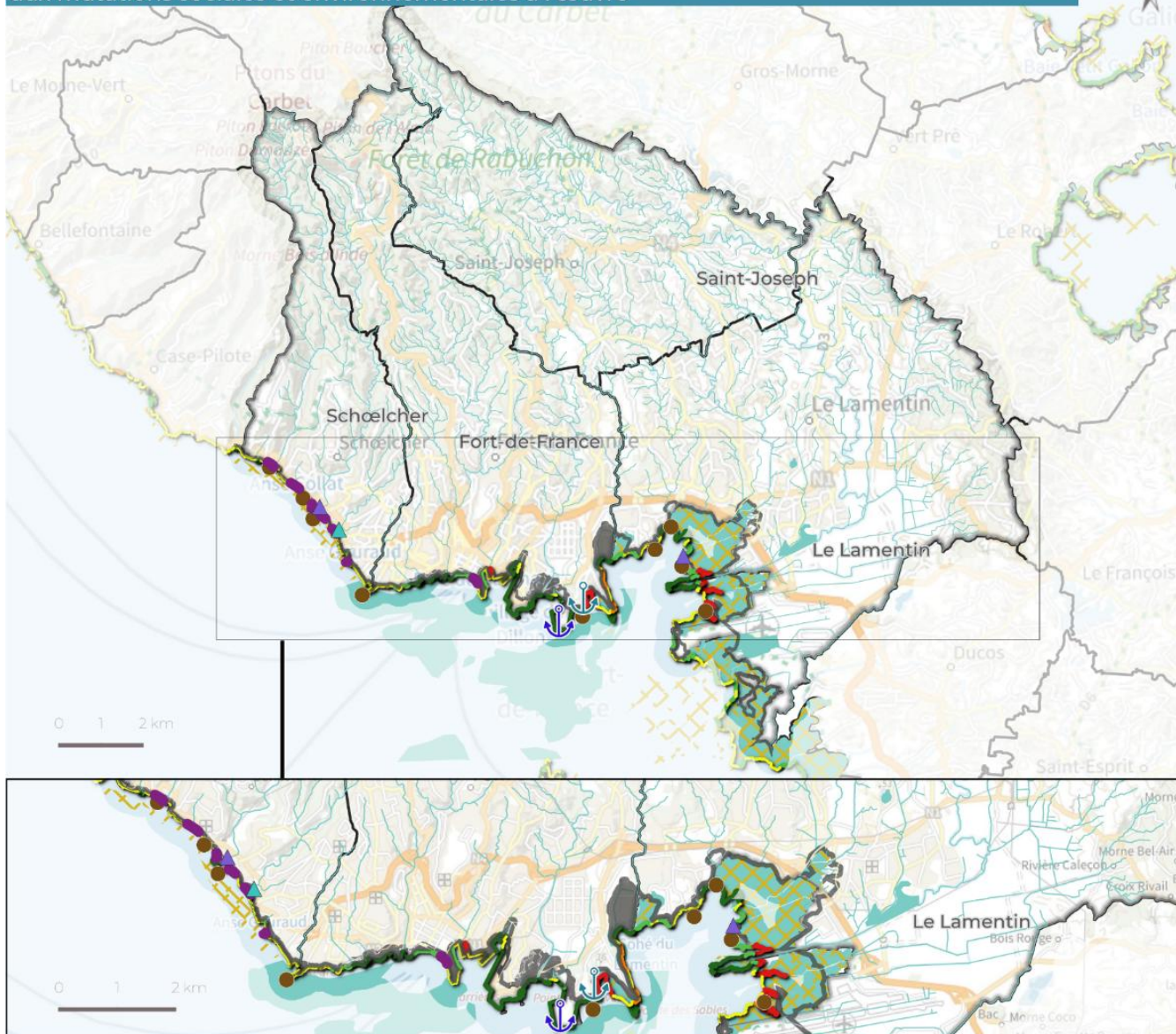
La frange littorale du territoire - une façade et un enjeu majeur

Un recul du trait de côte plus ou moins importants entre 1950 à 2010

- En équilibre apparent
- Avancée ≥ 15 m et < 60 m
- Avancée ≥ 60 m
- Recul ≥ 15 m et < 60 m
- Recul ≥ 60 m

- Un possible montée du niveau de la mer affectant des secteurs stratégiques
- Des espaces maritimes ou à l'interface, oeuvrant pour le maintien du trait de côte
- Une urbanisation du littoral exposée au recul du trait de côte et à la montée des eaux

Un positionnement spécifique de la CACEM à l'échelle de l'île, une vigilance à adopter quant aux mutations sociales et environnementales à l'œuvre



- L'économie bleue, un atout économique majeur, mais une fragilité du milieu naturel (recul du trait de côte, mouillages)**
- ▲ Station balnéaire de Madiana
 - ▲ Bases nautiques
 - ⚓ Port de Plaisance
 - ⚓ Grand Port Maritime
 - Les zones de mouillage
 - Zones d'activités touristiques
- Espaces naturels**
- Un recul du trait de côte plus ou moins importants entre 1951 et 2010
- En équilibre apparent
 - Avancée ≥ 15 m et < 60 m
 - Avancée ≥ 60 m
 - Recul ≥ 15 m et < 60 m
 - Recul ≥ 60 m
 - ✕ Des espaces maritimes ou à l'interface, oeuvrant pour le maintien du trait de côte
 - Réservoirs de biodiversité maritimes
 - Une urbanisation du littoral exposée au recul du trait de côte et à la montée des eaux

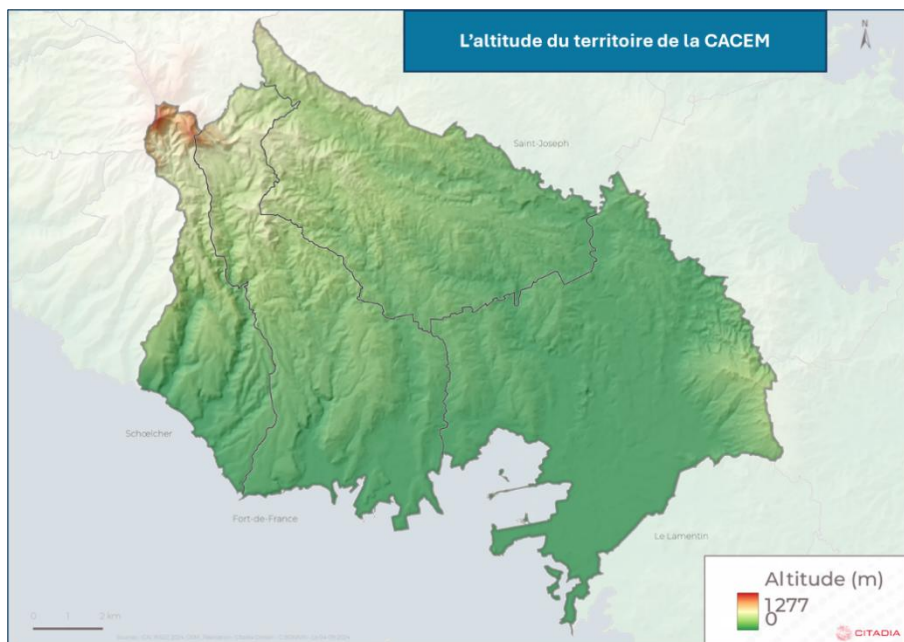
Synthèse des enjeux

- Un renforcement des mangroves, jouant un rôle crucial dans la protection du littoral, et des autres éléments participant au maintien du trait de côte
- Une gestion des eaux pluviales et de ruissellement, dans la prévention des risques d'inondation et de glissements de terrain, et de limitation d'altération de la qualité des milieux, dont les mangroves
- Une adaptation du territoire et des secteurs urbanisés face aux conséquences du changement climatique et de l'intensification des phénomènes extrêmes comme les cyclones : relocalisation, désimperméabilisation, renaturation, adaptation des constructions et des architectures, ...
- Une anticipation des aménagements nécessaires au sein des documents d'urbanisme existants, accompagnée d'une stratégie foncière adaptée
- . Une nécessaire structuration de l'économie bleue en lien avec les enjeux fondamentaux qui se posent pour faire face au changement climatique et à ses conséquences : entre développement et préservation des espaces naturels et paysagers remarquable, notamment.
- Une structuration de la filière qui doit s'adapter à la montée du niveau de la mer, la qualité des eaux de baignade et la qualité des espaces naturels présents
- Une valorisation et un renforcement de l'économie bleue sur le territoire martiniquais,

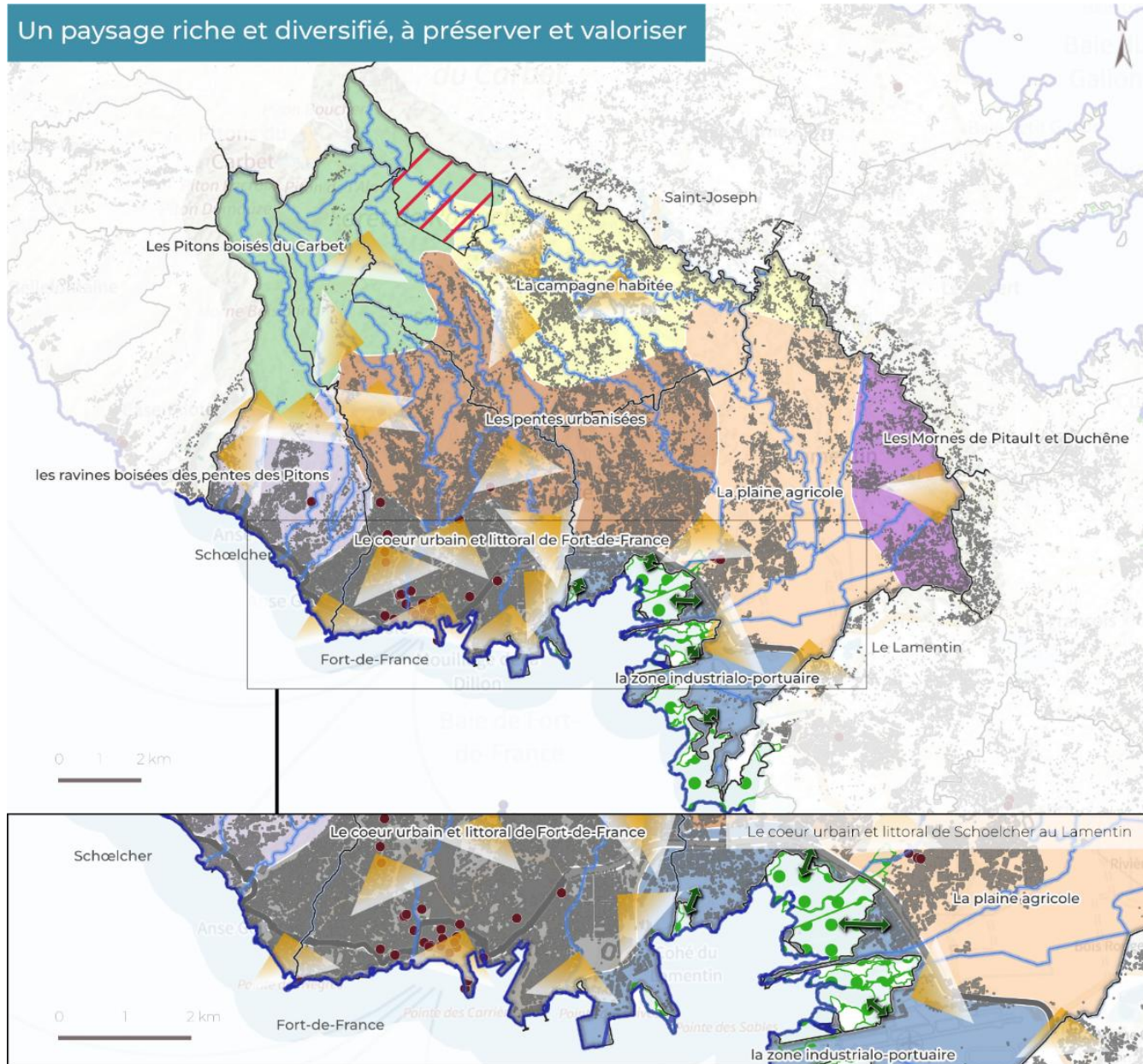
A retenir pour le PAS

- Accompagner le changement et les changements à mettre en œuvre sur le territoire, pour communiquer et sensibilisation la population mais aussi les élus et les acteurs du territoire aux conséquences du changement climatique.
- Anticiper l'aménagement du territoire et tout particulièrement le déplacement des populations et des activités, dont les équipements structurants : où ? Comment ? Combien ? Quelles superficies ?
- Mettre en œuvre une nouvelle manière d'aménager le territoire, spécifique à la Martinique (ou aux Antilles), de manière à protéger les populations : désimperméabilisation, formes bâties, gestion des eaux (usées, pluviales, potables), mobilités, ...

VI. Des paysages variés, reconnus et à valoriser



Un paysage riche et diversifié, à préserver et valoriser



Des entités paysagères diversifiées

- La campagne habitée
- La plaine agricole
- la zone industrialo-portuaire
- Le coeur urbain et littoral de Fort-de-France
- Les Mornes de Pitault et Duchêne
- Les pentes urbanisées
- Les Pitons boisés du Carbet
- les ravines boisées des pentes des Pitons

Un patrimoine bâti remarquable

- Monuments historiques
- Sites inscrits/classés

Des cônes de vue majeurs et des itinéraires ouvrants sur le grand paysage

- L'Autoroute A1
- La route nationale 2
- Les cônes de vue

Une façade maritime à redynamiser

- Trait de côte
- L'urbanisation en bordure du littoral
- Mangroves
- Des transitions à redessiner

Faire des ravines/vallées des coulées vertes et paysagères fortes au coeur du territoire

- Cours d'eau

Synthèse des enjeux

- La prise en compte d'un environnement paysager, support de biodiversité, remarquable et puissant.
- L'appui aux actions actuellement menées sur le territoire, pour la renaturation et la sensibilisation, comme à Morne Cabri ou dans le quartier Volga.
- L'amélioration des interfaces peu qualitatives entre les espaces urbanisés et les espaces naturels (mangroves, mitage urbain en particulier sur les mornes, littoral, ...)
- Le traitement des abords des infrastructures routières marquantes dans le paysage, avec l'autoroute A1 et la RN2 notamment (verdissement, recherche d'optimisation), ...
- La création de lien entre les quartiers pour fonctionner ensemble et avoir une cohérence globale, et ce malgré les ruptures paysagères occasionnées par les grandes infrastructures de transport
- L'amélioration de la qualité environnementale et paysage aujourd'hui très faible des zones d'activités et industrielles, y compris des grands équipements comme le port de Fort-de-France.

A retenir pour le PAS

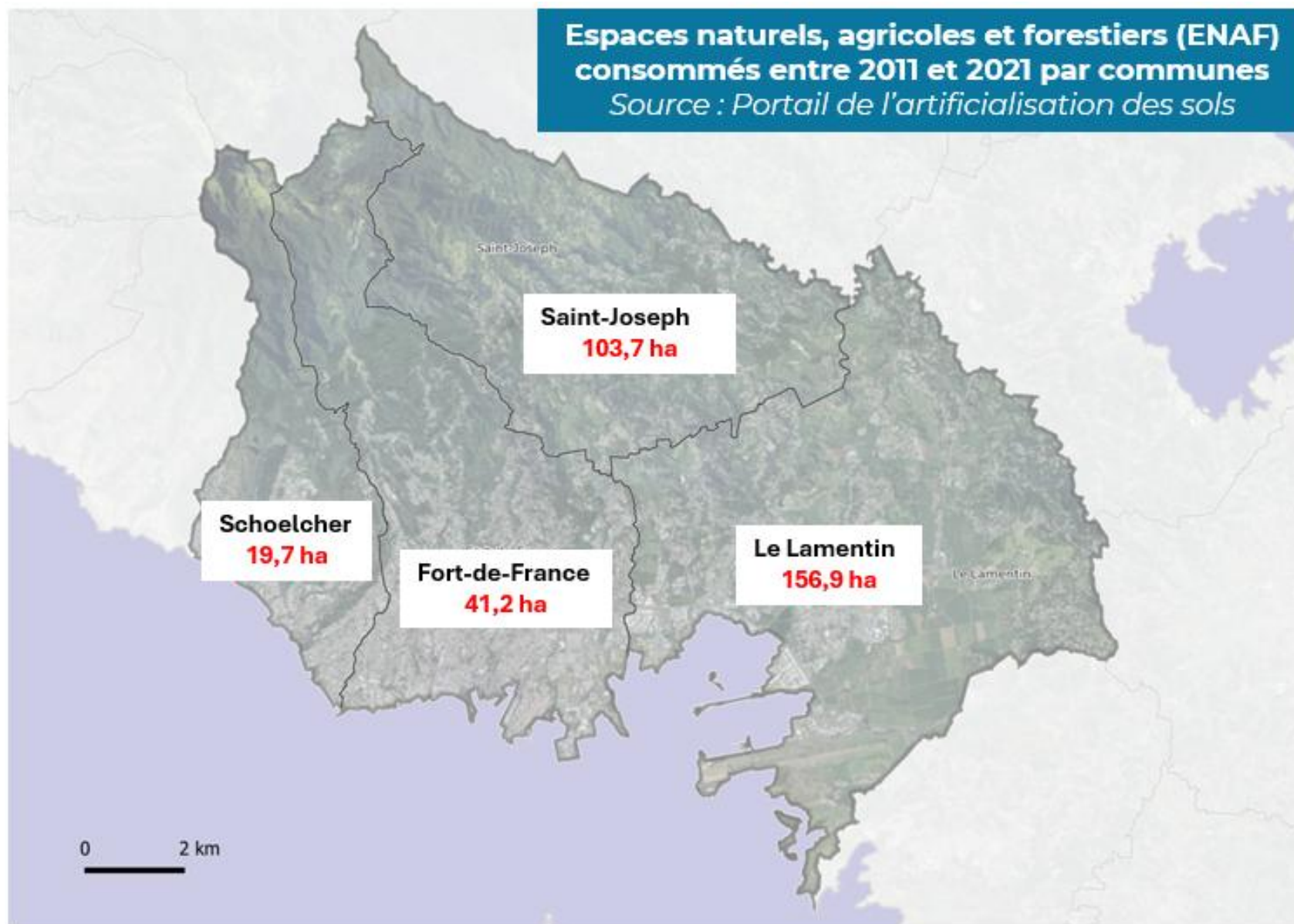
- Retrouver une cohérence architecturale, notamment dans les secteurs résidentiels, en lien avec les nouvelles manières d'habiter le territoire.
- Faire entrer la nature dans la ville, avec perméabilité des sols et renaturation, accompagné d'une sensibilisation des plus jeunes à l'importance de préserver les milieux.
- Aménager et préserver les secteurs paysagers sensibles, comme les mornes et le littoral.
- Retravailler les espaces publics pour assurer une qualité paysagère et un meilleur confort aux usagers : ombrage, végétalisation, multiplication des espaces verts, etc.
- Travailler et valoriser les entrées de villes, d'agglomération et d'axes urbains, en veillant à la redynamisation paysagère du littoral.
- Améliorer la qualité architecturale, paysagère et environnementale des zones d'activités, commerciales et industrielles, ainsi que des grands équipements structurants du territoire

VII. Des formes urbaines et architecturales à intégrer et une urbanisation contrainte



Les éléments clés à l'échelle de la CACEM

- Des formes urbaines façonnées par le socle géographique et naturel :
 - un continuum est-ouest sur le bandeau littoral de l'agglomération contraint par la topographie du territoire
 - un linéaire nord-sud qui se déploie à partir des mornes habitées et structuré en « doigts de gants » en fonction de la pénétration du relief
- Des signes de fragilité dans les centralités (centres villes et centres bourgs notamment), mais un rôle à jouer
- Une urbanisation qui a engendré la consommation de 321 ha d'espaces naturels, agricoles et forestiers en 10 ans
- Des disponibilités foncières très limitées à Schoelcher et Fort-de-France au regard de la topographie et des risques. Un potentiel plus important au Lamentin et à Saint-Joseph



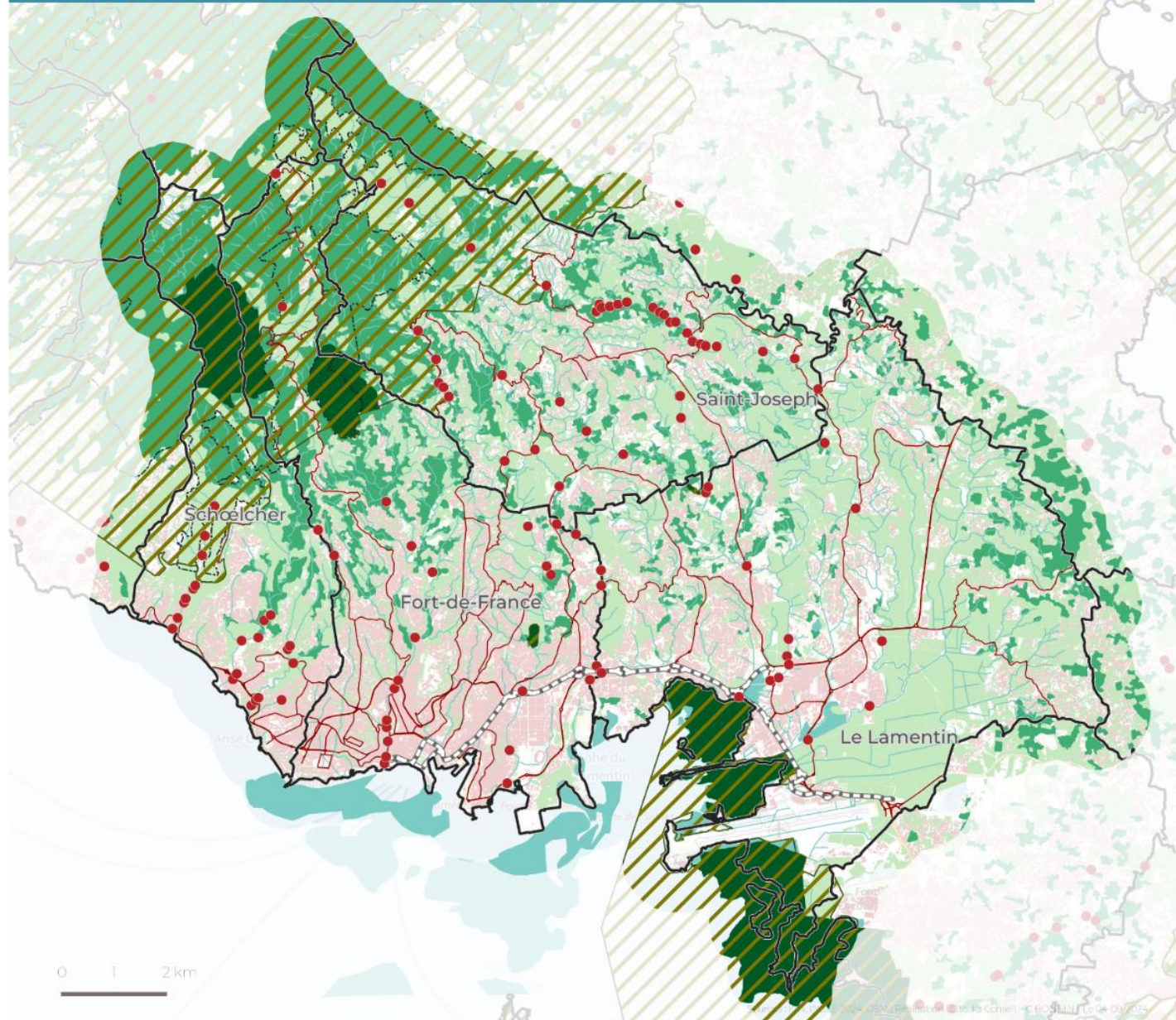
VIII. Une biodiversité parmi les plus riches et les plus sensibles au monde




Les éléments clés à l'échelle de la CACEM

- Des sites naturels protégés, ou sous convention :
 - Le site inscrit de la « Vallée de la Rivière Blanche » à Saint-Joseph, d'une superficie de 416 ha,
 - 830 ha de la CACEM sont situés au sein de la Réserve Biologique des Pitons du Carbet au nord-ouest,
 - 3 700 ha du périmètre Parc Naturel Régional de la Martinique.
 - Un littoral intégré au Parc Naturel Marin de la Martinique,
 - 2 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristiques de type 1 représentent un total de 155 ha sur le territoire de la CACEM. Il s'agit des zones du Morne Césaire – Morne Coco et de la Forêt de Montgérald,
 - ...
- La Martinique, île classée dans les 34 hotspots de la biodiversité mondiale
- Des milieux reconnus et très différents entre les espaces terrestres type forêts humides et tropicales des mornes et les zones humides et espaces marins du littoral (baies de Fort-de-France, de Génipa, ...).
- Une mangrove encore très présente sur le littoral du Lamentin, et couvrant une superficie importante, jouant ainsi un rôle dans la lutte contre le changement climatique et ses conséquences.
- Les ravines, les canaux et les cours d'eau, des corridors écologiques essentiels pour le bon fonctionnement écologique du territoire.
- Une biodiversité riche mais soumise à des pressions diverses :
 - Pressions anthropiques liées à l'étalement urbain, à des mécanismes de rupture, et à l'introduction d'espèces envahissantes,
 - Pressions climatiques liés au changement de température, à l'évolution du niveau de la mer, etc.
- Une concentration d'infrastructures altérant les fonctionnalités Nord-Sud, et tout particulièrement les connexions avec le littoral.

La trame verte et bleue du territoire, un des outils à restaurer et renforcer pour lutter contre le dérèglement climatique et ses conséquences



 Des espaces naturels à statut qui témoignent de la richesse écologique du territoire



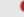

Un réseau d'espaces naturels structurant les fonctionnalités écologiques du territoire

Des réservoirs de biodiversité sur les mornes, pitons et dans la baie de Fort-de-France:

-  Réservoir de biodiversité terrestres
-  Réservoirs de biodiversité maritimes et humides
-  Réservoirs de biodiversité secondaires
-  des espaces perméables à plus faible naturalité

Des éléments fragmentant qui altèrent les continuités écologiques

Les infrastructures terrestres

-  Ligne TCSP
-  Réseau routier principal
-  Obstacle à l'éboulement (ROE)
-  Concilier les enjeux de développement urbain avec la préservation des éléments de la trame verte et bleue

Éléments de repère

-  Périmètre de la CACEM
-  Limites communales

Synthèse des enjeux

- Préserver et valoriser les espaces naturels présents et reconnus pour leur richesse écologique, aussi bien ceux terrestres (pitons, mornes) que maritimes (baies de Fort-de-France, de Génipa, ...).
- La mise en place d'une nouvelle approche de l'urbanisation limitant le « coup par coup », pour mieux protéger les espaces naturels les plus vulnérables du territoire : aux abords des ravines, des mangroves ou encore sur les mornes.
- Le maintien de corridor de biodiversité malgré un espace très urbanisé.

A retenir pour le PAS

- Renforcer la protection des espaces jouant un rôle majeur dans la résilience du territoire, en anticipant leur restauration et leur développement nécessaire (mangroves du Lamentin tout spécialement)
- Restaurer et renforcer le rôle écologique joué par les cours d'eau et les ravines, sur leurs berges mais aussi sur leur bassin versant, pour éviter les ruissellements et les sédimentations observées à leur embouchure
- Identifier les secteurs stratégiques pour la biodiversité et au sein desquels des actions de restauration voire d'effacement de la présence humaine sont nécessaires.
- Accompagner la désartificialisation du littoral et la revégétalisation de ces espaces cruciaux pour lutter contre les conséquences du dérèglement climatique.

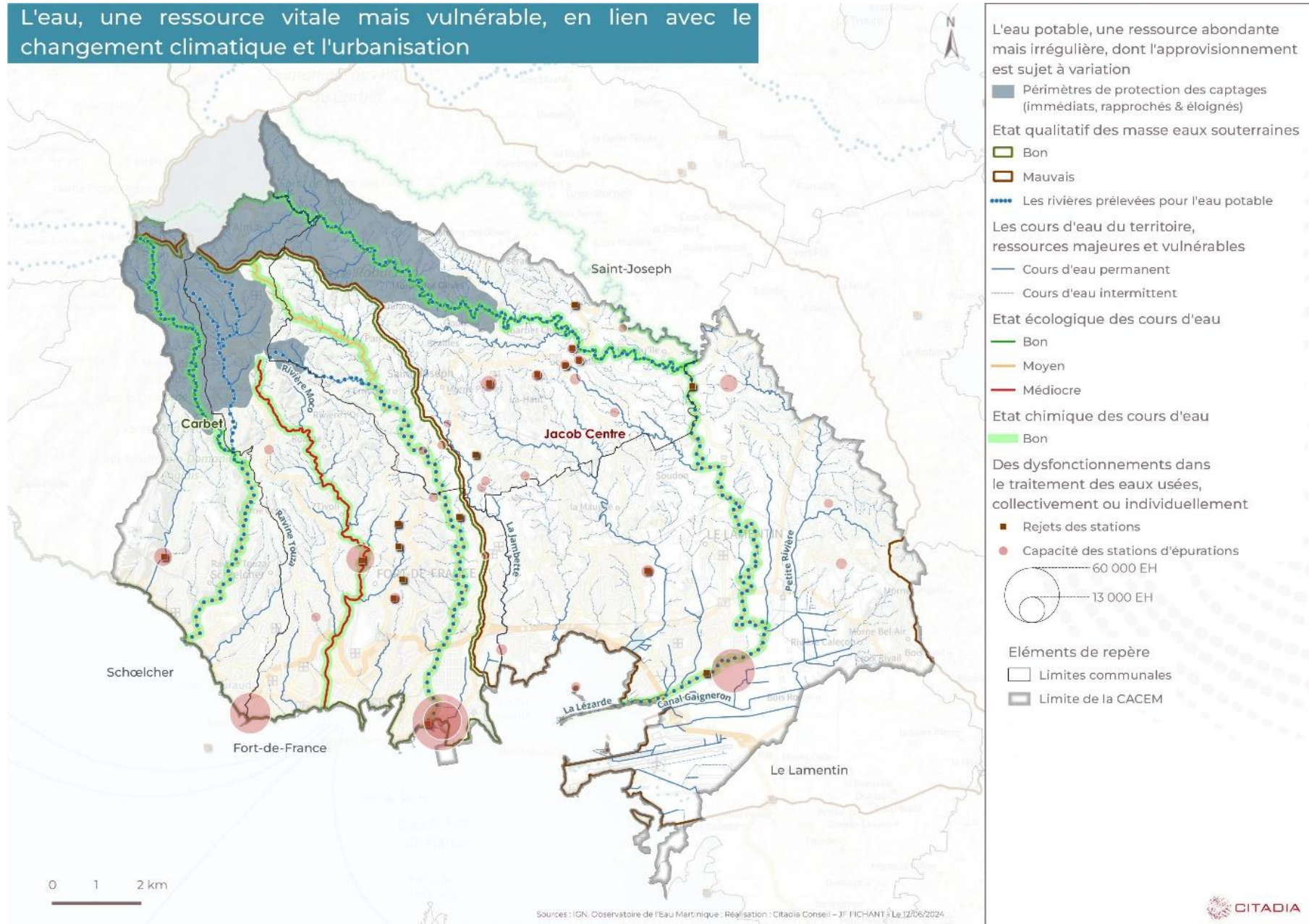
IX. La gestion des ressources : un enjeu fort en lien avec le changement climatique et l'insularité



Les éléments clés à l'échelle de la CACEM

- Une ressource en eau potable issue des eaux superficielles du territoire et suffisamment disponible en quantité de manière générale sur l'année
 - Un linéaire de plus de 600 km de cours d'eau
 - 2 masses d'eau souterraines utilisées pour l'alimentation en eau potable et pour l'industrie, en bon état quantitatif mais plus nuancé concernant la qualité des eaux
 - 3 masses d'eau côtières
 - 6 captages d'eau qui font l'objet d'une protection
- Des précipitations qui devraient diminuer à cause du changement climatique
- Un faible rendement du réseau de 1000km d'alimentation en eau avec beaucoup de pertes
- Un traitement des eaux usées non conforme, menace pour les milieux naturels et la santé publique :
 - Seulement 35 stations d'épuration et 56% des habitants raccordés à l'assainissement collectif
- Des déchets à percevoir comme ressource avec un potentiel important de développement du recyclage, de la réutilisation, etc.
- Une seule activité extractrice de matériaux (carrière) située au Lamentin (Long Pré).

L'eau, une ressource vitale mais vulnérable, en lien avec le changement climatique et l'urbanisation



Synthèse des enjeux

- La résolution des problématiques d'approvisionnement en eau potable rencontrées ponctuellement en raison de baisse de la pluviométrie, du réseau de distribution peu performant ou encore d'un stockage dans les ouvrages insuffisamment dimensionné pour palier à des dysfonctionnements
- La résolution des problématiques liées au traitement des eaux usées (assainissement collectif ou non collectif), induisant des pollutions potentielles des milieux récepteurs.
- L'amélioration de la gestion des déchets, aujourd'hui sur une ligne de crête et nécessitant des investissements accrus.

A retenir pour le PAS

- Améliorer le rendement des réseaux de distribution et la capacité de stockage de l'eau potable sur l'ensemble du territoire pour palier à des déficits ponctuels.
- Accompagner les particuliers et les entreprises dans le traitement de leurs eaux usées et dans l'amélioration de leur dispositif de traitement
- Améliorer et renforcer le traitement des eaux usées des stations du territoire et anticiper leur éventuel déplacement, en lien avec la montée du niveau des eaux
- Planifier l'urbanisation et l'aménagement du territoire en fonction des réseaux existants en eau potable et en assainissement.
- Intensifier les efforts pour favoriser la réduction et le recyclage des déchets.
- Maintenir et accompagner les activités d'extraction, depuis leur exploitation jusqu'à leur réhabilitation vers d'autres usages et activités.

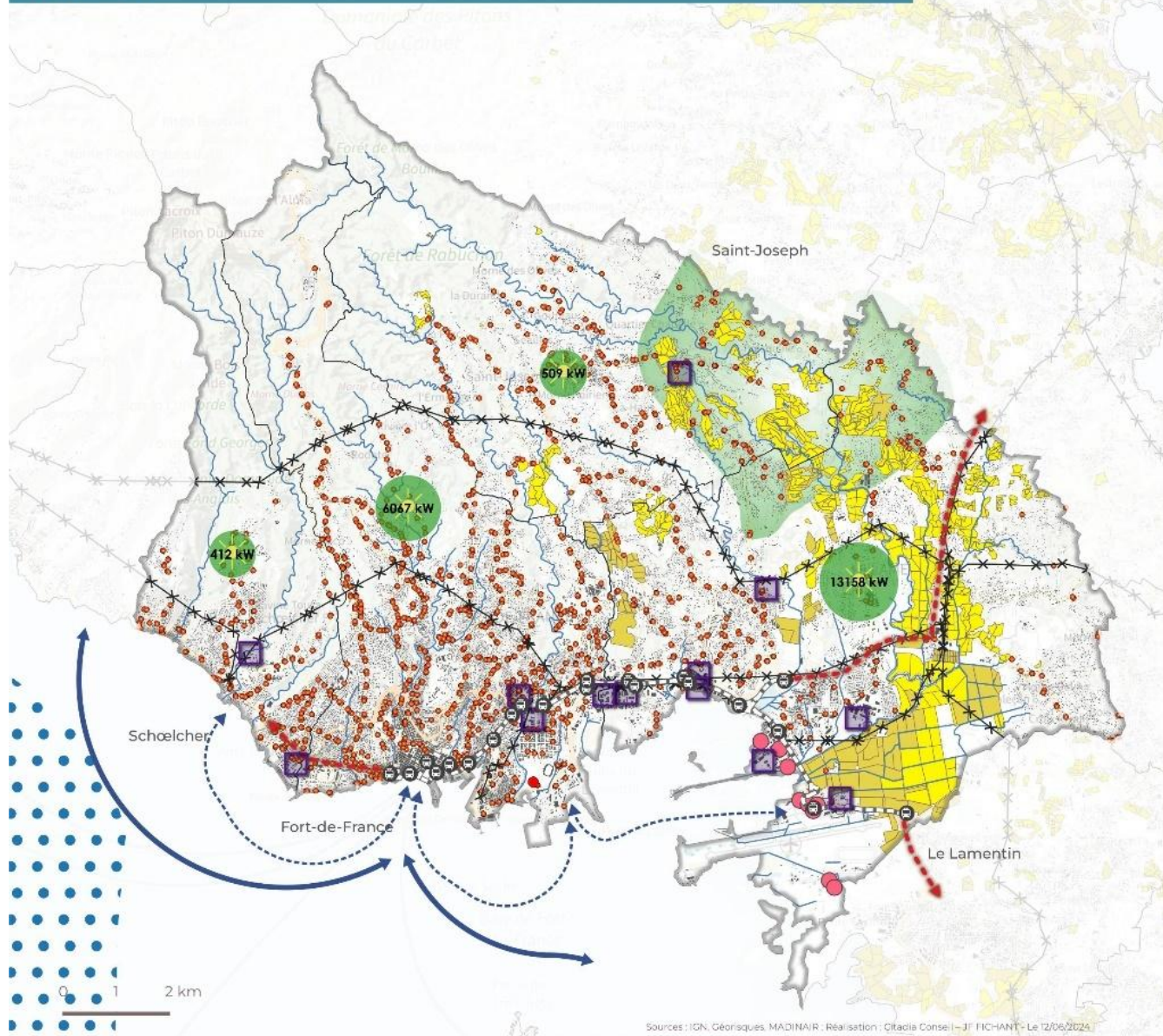
X. Une forte dépendance aux énergies fossiles



Les éléments clés à l'échelle de la CACEM

- Un bilan énergétique qui reste encore majoritairement lié aux énergies fossiles, tandis que la production d'énergie renouvelable augmente faiblement.
- Une amorce de la baisse des énergies fossiles dans la consommation d'énergie finale.
- Une baisse progressive des consommations électriques au fil des années, traduisant la décroissance démographique observée.
- Le transport routier, premier poste de la consommation énergétique (67% à l'échelle de la Martinique)
- Les principaux potentiels de développement des énergies renouvelables : le solaire photovoltaïque et thermique (fort potentiel), la biomasse (déchets, canne à sucre, bagasse), la méthanisation, la valorisation de la mer, la géothermie « basse énergie » au lamentin
- Des émissions de gaz à effet de serre dominées par le secteur tertiaire et la production locale (fabrication des biens, déchets)
- Des espaces de séquestration du carbone à très fort potentiel.

Une nécessaire accélération de la transition énergétique du territoire



Une mixité énergétique à mettre en oeuvre et des potentiels non négligeables à exploiter

- Puissance des installations solaires installées
- Secteurs favorables à la géothermie basse
- Secteurs favorables à l'éolien
- Secteurs favorables à l'exploitation de l'énergie thermique marine

La valorisation potentielle de la biomasse

- Banane
- Canne à sucre
- Le réseau électrique maillant le territoire

Une nécessaire maîtrise de la consommation énergétique

- Optimisation des besoins énergétiques dans la construction neuve et la requalification du bâti existant
- Une valorisation énergétique des grandes zones d'activités et de commerces

Une affirmation des modes alternatifs à la voiture individuelle

- Les liaisons maritimes à conforter
- Maintien du niveau de services de la navette Fort-de-France/Les Trois Ilets
- Mise en oeuvre d'un axe maritime local : Fort-de-France/Schoelcher/Le Lamentin

Les transports en commun à valoriser et favoriser

- Des interconnexions entre transports en commun à créer et renforcer
- Utilisation des parkings relais à renforcer
- Arrêts du TCSP
- Ligne du TCSP
- Projet d'extension du TCSP

Eléments de repère

- Limites communales
- Limite de la CACEM

Synthèse des enjeux

- L'amélioration de l'attractivité d'une mobilité alternative à la voiture individuelle
- Le suivi des avancées technologiques en matière d'énergie, notamment celles liées à l'énergie marine
- Le questionnement du potentiel d'énergie renouvelable et de sa réalisation en réunissant les bonnes conditions en terme d'urbanisme et tout en limitant l'impact sur l'environnement sensible de la CACEM
- La réponse à la précarité énergétique des ménages, liée aux faibles revenus des ménages ainsi qu'à la dépendance à la voiture.

A retenir pour le PAS

- Poursuivre le déploiement de nouvelles unités de production d'énergie renouvelable pour sortir de la très forte dépendance aux énergies fossiles du territoire.
- Réfléchir à la production d'énergie renouvelable à l'échelle de la Martinique, incluant ainsi des sites plus propices pour le développement de l'éolien par exemple.
- Accompagner et maîtriser les qualités architecturales de manière à favoriser le rafraichissement naturel des bâtiments résidentiels et tertiaires ainsi que des espaces publics.
- Maîtriser l'urbanisation afin de préserver les espaces de séquestrations de carbone comme les mangroves et les forêts des reliefs.

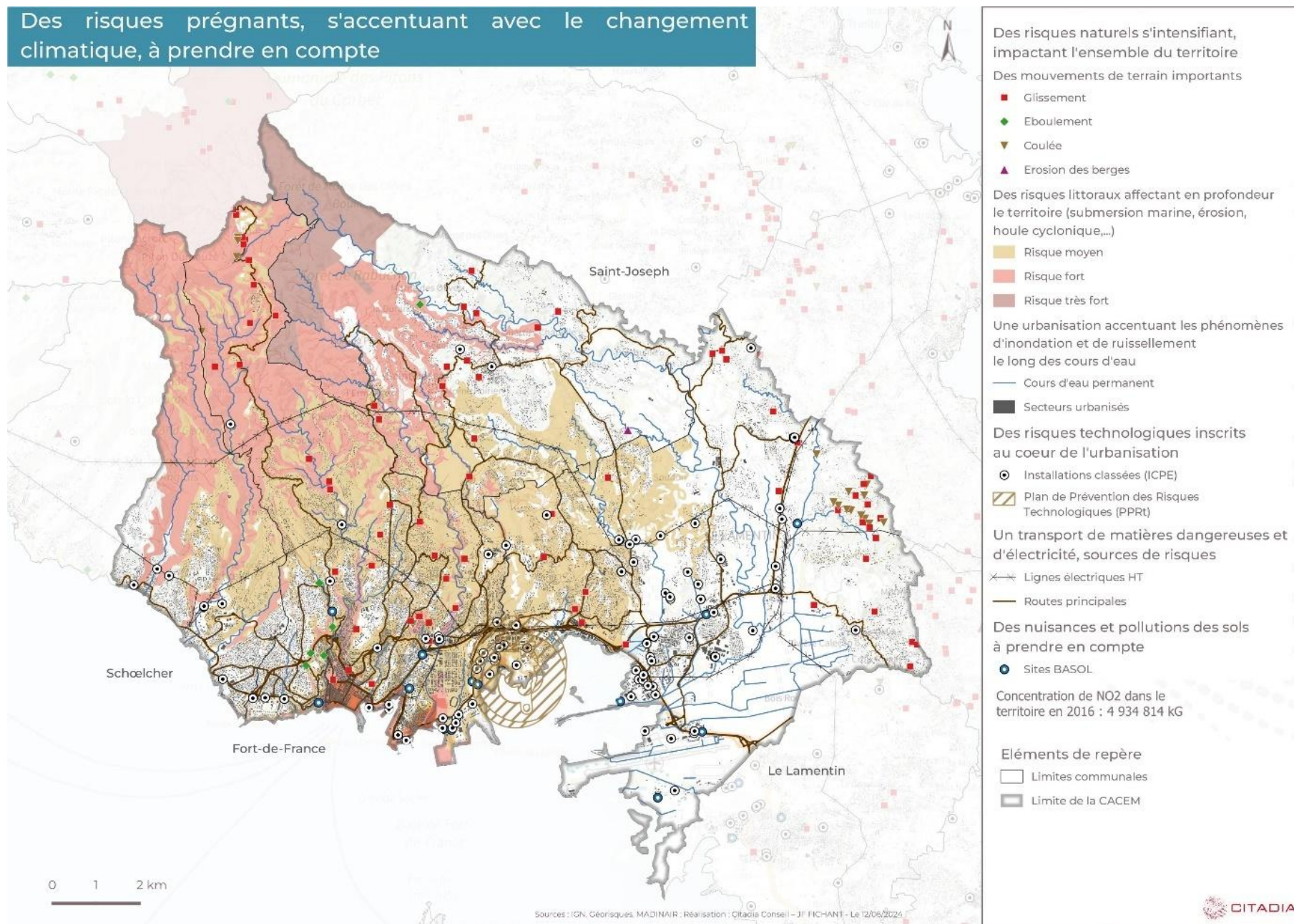
XI. Une sensibilité accrue aux risques naturels, technologiques et aux nuisances à prendre en compte



Les éléments clés à l'échelle de la CACEM

- Des études menées pour mieux connaître les conséquences du changement climatique sur le territoire, en particulier sur le recul du trait de côte et la montée du niveau des eaux.
- Un nombre d'évènements climatiques extrêmes entre 2001 et 2020 85 % plus important que pour 1980-2000 dans la Caraïbe.
- Un territoire multirisque : aléa sismique, aléa volcanique, aléa tsunami, aléa inondation de cours d'eau et ravines, aléas littoraux (submersions marines, houle et érosion), aléa mouvements de terrain (glissement, coulée de boue, chute de bloc et éboulement)
- Des projections inquiétantes :
 - 3200 personnes seront impactées par la hausse du niveau de la mer à horizon 2100
 - Certains grands équipements impactés à horizon 2100 ou 2150 : centre-ville de Fort de France, plaine du Lamentin avec l'aéroport international Aimé Césaire, le port de Fort de France, les zones d'activité de la Lézarde et des Mangles.
- Une partie du littoral protégée par la présence de la mangrove, un écosystème jouant un rôle crucial pour le territoire.
- Des risques technologiques concentrés sur le littoral qui se cumulent avec les risques naturels : 3 installations SEVESO
- Des nuisances sonores à proximité des infrastructures routières impactant le cadre de vie des habitants, parfois dans des centralités majeures du territoire

Des risques prégnants, s'accroissant avec le changement climatique, à prendre en compte



Synthèse des enjeux

- L'approfondissement des connaissances relatives aux conséquences du changement climatique, en particulier sur le recul du trait de côte et la montée du niveau des eaux.
- La protection de la mangrove fragilisée par l'artificialisation et l'imperméabilisation des bassins versants
- La prise en compte des espaces les plus vulnérables aux risques naturels extrêmes sur le littoral de la CACEM, et l'anticipation de leur accentuation avec le changement climatique
- La superposition des risques spécifiques au territoire insulaire Martinique : sismique, volcanique, inondation, etc.
- L'amélioration de la gestion de l'eau (qualité et quantité) dans un contexte de changement climatique

A retenir pour le PAS

- Accompagner le changement et les changements à mettre en œuvre sur le territoire, pour communiquer et sensibiliser la population mais aussi les élus et les acteurs du territoire aux conséquences du changement climatique.
- Anticiper l'aménagement du territoire et tout particulièrement le déplacement des populations et des activités, dont les équipements structurants
- Mettre en œuvre une nouvelle manière d'aménager le territoire, spécifique à la Martinique (ou aux Antilles), de manière à protéger les populations : désimperméabilisation, formes bâties, gestion des eaux (usées, pluviales, potables), mobilités, ...



Schéma de Cohérence Territoriale de la CACEM

